



## SECTION SPORTIVE SCOLAIRE FOOTBALL Vittel/Contrexéville Fiche Information



- ▶ Horaires aménagés dans le temps scolaire : entraînements LUNDI et JEUDI de 15h00 à 17h00
- ▶ ATTENTION : La SSS est un temps de cours comme les autres et non un temps récréatif
- ▶ Encadrement par un éducateur sportif diplômé d'état dans une démarche de progression
- ▶ Prise en charge du transport aller (collège → stade) par le club support (BCV FC)
- ▶ Prise en charge des élèves après l'entraînement par les parents sur le lieu de l'entraînement
- ▶ Suivi sportif et scolaire assurés par les éducateurs sportifs et les membres des équipes éducatives des deux collèges, test trimestriels, découverte des métiers du sport et suivi orientation
- ▶ Suivi médical possible par un médecin du sport à Vittel sur demande
- ▶ Il est nécessaire d'être scolarisé au collège Lyautey de Contrexéville ou au collège Jules Verne à Vittel à la rentrée 2021 pour bénéficier de la SSS, 8 places sont disponibles par génération.
- ▶ Il est nécessaire d'être licencié FFF, mais pas obligatoirement au BCV Football Club

*NB : les élèves sélectionnés en 6° et en 4° Section Sportive Football s'engage pour une durée de 2 ans. L'accès en 5° et 3° Section Sportive Football se fait donc automatiquement, et les tests de sélection ne sont pas à effectuer.*

### Fiche de candidature

Les fiches de candidature sont disponibles :

- sur le site internet du BCV FC : <http://bulgneville-contrex-vittel-fc.footeo.com>
- auprès du responsable de la section sportive : M. LENIOBEY Clotaire 06.07.27.52.08
- au secrétariat des collèges Lyautey et Jules Verne

Les fiches de candidature accompagnées des pièces demandées sont à retourner pour le **vendredi 23 avril 2021 dernier délai**, par mail à [bcvfc88@gmail.com](mailto:bcvfc88@gmail.com) ou par mms au 06.07.27.52.08.

### Concours d'entrée

**Le concours d'entrée aura lieu en présentiel au stade Jean Bouloumié de Vittel dès que la situation sanitaire le permettra. Les élèves seront avertis en amont par le club organisateur.**

Chaque joueur doit prévoir son équipement de footballeur complet (différents types de chaussures, protège-tibia, gourde, etc..).

La commission de recrutement se réunira à l'issue du concours et statuera sur les candidatures sous 15 jours et le chef d'établissement validera ou non, dans la foulée les propositions de la commission.

Établissements scolaires responsables		Club support de la section
<b>COLLÈGE LYAUTEY CONTREXÉVILLE</b>	<b>COLLÈGE JULES VERNE VITTEL</b>	<b>BCV FOOTBALL CLUB</b>
547 rue de Normandie BP 20 88140 CONTREXÉVILLE 03.29.05.80.15	92 rue du Lieutenant Gauffre 88800 VITTEL 03.29.08.19.40	105 rue de l'hotél de ville 88140 BULGNÉVILLE